



DUHAMEL BLIMBAUM
CABINET D'AVOCATS

CORPORATE FINANCE



CORPORATE FINANCE

"Former lawyers from Gide Loyrette Nouel and Clifford Chance have banded together to launch a boutique finance practice in Paris."

The Lawyer, 2011.

EXPERTISES

CORPORATE FINANCE

DROIT BOURSIER

BANQUE FINANCE

ASSET MANAGEMENT

CONTENTIEUX

« Celui qui excelle à résoudre les difficultés les résout avant qu'elles ne surgissent »
Sun Tzu

Mature et néanmoins dynamique, le marché du Corporate Finance se caractérise par un haut degré de professionnalisation. Forts de leur expertise, les avocats du Cabinet accompagnent de façon habituelle les acquéreurs, vendeurs, conseils financiers ou actionnaires dans leur organisation juridique interne et sur leurs opérations de croissance externe.

■ FUSIONS-ACQUISITIONS

Les associés du Cabinet Duhamel Blimbaum ont développé une pratique reconnue dans le domaine des fusions-acquisitions. Ils assistent leurs clients, entrepreneurs, sociétés, fonds d'investissement, ou encore *family offices* à tous les stades des opérations de fusion, scission, acquisition ou cession de sociétés ou d'actifs :

- ▶ **Organisation d'audits juridiques** (audits vendeurs, pré-acquisition, au cours de la phase d'étude ou post-acquisition)
- ▶ Détermination de la **structure juridique optimale** et **structuration des opérations**
- ▶ **Rédaction et négociation de la documentation contractuelle** (accords d'exclusivité, lettres d'intention, contrats d'acquisition, contrats de fusion ou d'apport, garanties de passif, pactes d'actionnaires, etc.)
- ▶ **Assistance et coordination avec les autorités administratives** (concurrence, télécommunications, investissements étrangers, etc.)
- ▶ **Rédaction et négociation de la documentation de financement** (conventions de crédit, documentation relative aux sûretés, etc.)

Le Cabinet intervient également dans des opérations de cession d'entreprises ou reprise d'actifs de sociétés en redressement ou en liquidation judiciaire. A ce titre, il accompagne ses clients dans la formulation d'offres de reprise à la barre du tribunal, dans la prise de participation ou encore l'octroi de crédits par des investisseurs.

■ DROIT DES SOCIETES

La pratique du Cabinet couvre toutes les opérations d'ingénierie sociétaire :

- ▶ **Détermination de la structure juridique optimale** et constitution de sociétés, holdings et filiales
- ▶ **Opérations sur capital** (cessions internes, émissions de titres financiers, apports d'actifs ou de branches d'activité, etc.)
- ▶ **Statut juridique, fiscal et social des dirigeants** : évaluation et assistance à la mise en place de *management packages* des dirigeants d'entreprises

DUHAMEL BLIMBAUM AARPI

92, rue de Richelieu
75002 Paris

www.duhamel-blimbaum.com

Tél. : +33 (0)1 82 83 74 50
Fax : +33 (0)1 82 83 74 51

- ▶ **Structuration de mécanismes d'intéressement des salariés et dirigeants** (stock-options, BSA, actions gratuites, actionnariat salarié, etc.)

L'approche globale du Cabinet associée à une méthode pragmatique permet de prendre en compte à la fois les enjeux stratégiques de l'entreprise et de ses dirigeants et les objectifs patrimoniaux des actionnaires.

■ PARTENARIATS COMMERCIAUX

Rompus aux négociations, les avocats du Cabinet conseillent leurs clients dans leurs opérations d'accord stratégique :

- ▶ **Détermination du type de partenariat** (société commune, groupement, contrat, etc.)
- ▶ Constitution, gestion ou rupture de **joint-ventures ou de partenariats stratégiques, commerciaux ou industriels**
- ▶ Rédaction et négociation d'accords de **création ou de scission de branches d'activités**

■ CONTENTIEUX CORPORATE

En complément de son activité de conseil en fusions-acquisitions, rapprochements et cessions d'entreprises, Duhamel Blimbaum a développé une pratique du contentieux qui lui permet de défendre les intérêts de ses clients dans ses domaines d'intervention :

- ▶ Contentieux relatifs aux **fonctions des mandataires sociaux**
- ▶ Contentieux liés aux **opérations d'acquisition et de restructuration**, notamment mise en jeu de garanties de passif
- ▶ Contentieux relatifs à la **rupture des relations** entre actionnaires, partenaires de sociétés communes ou de groupements

■ INTERVENTIONS RECENTES

A l'occasion de précédents dossiers, les avocats du Cabinet sont intervenus sur des opérations variées dans le domaine de la Corporate Finance, notamment:

- ▶ Conseil des actionnaires dans le cadre de la cession des champagnes Lanson à Boizel Chanoine Champagne (122M€)
- ▶ Mise en place d'un programme d'actions gratuites à destination des dirigeants d'un groupe coté
- ▶ Conseil d'un actionnaire dans le cadre de la cession de Teisseire (90 M€)
- ▶ Conseil d'une société dans le cadre de la constitution d'une joint-venture portant sur la mise en commun des produits vétérinaires

Le Cabinet Duhamel Blimbaum développe une expertise de pointe en droit financier. Ses avocats interviennent tant en conseil qu'en contentieux.

Cabinet indépendant, Duhamel Blimbaum dispose d'une équipe d'avocats issus d'horizons variés (inscrits aux barreaux de Paris, Londres et Casablanca), travaillant sur les dossiers en français, en anglais et en arabe, et diplômés d'établissements de renom (HEC, Sciences Po, ESCP, Sorbonne etc).

Adossé à un large réseau de cabinets partenaires, Duhamel Blimbaum intervient sur des dossiers d'envergure internationale nécessitant une expertise de premier plan.



Jeremy BLIMBAUM, Avocat Associé, est expert en droit boursier et financier. Il conseille ses clients - sociétés cotées ou non cotées, industriels, établissements financiers et groupes d'actionnaires - sur leurs opérations boursières, l'émission d'instruments financiers, les opérations de marché et les contentieux relatifs aux investissements. Jeremy Blimbaum est titulaire d'un DEA de droit des Affaires (Sorbonne), d'un DESS de droit des Affaires (Dauphine). Il est avocat au Barreau de Paris et Solicitor en Angleterre et au Pays de Galles.

jblimbaum@duhamel-blimbaum.com - Tél. : +33 (0)1 82 83 74 50